

Ecole élémentaire Paul Bert
3, rue Paul Bert
94160 Saint-Mandé
Tél : 01 41 74 02 96

Compte-rendu du conseil d'école du samedi 7 novembre 2009

Personnes présentes :

- **L'équipe enseignante :** Mesdames : Lefèvre, Sultan, Mme Schmitt, Mme Forny, Mme Debenath, Mme Dumas, Mme Besnard, Mme Grandgirard, Mme Carletti, Mme Toppano, Mme Daniel, Mme Nicolas, Mme Takoucht, Mme Van Asten. Messieurs : Mayo, Labepie, Rampal, Dolo.
- Mme d'Hendecourt, Directrice
- **Les membres du RASED :** mesdames Godet Lydie, Maître G, Girault Delphine, maître E, Berge Martine, psychologue scolaire.
- **Les représentants des parents d'élèves FCPE et MAPE :**
- **FCPE :** Mesdames Gautier Caroline, Asseraf Stephanie, Weiss Stéphanie, Bernède Christelle, Lanquar Ninon, Le molton- Dubourdieu Marianne, Goudjad Salima. Messieurs : Petit philippe, Benjamin Michel
- **MAPE :** Mesdames, Million Marie-Amélie, Tidjani Nadia, Tung Marie, Lemaire Arlette, Thomas Françoise, Valibus Nathalie, M. Pays Bruno
- **Les représentants de la mairie :** Mmes MARGHIERI, Adjointe au Maire chargée de l'enseignement, et Mme Le Gall, conseillère municipale

Le conseil d'école débute à 10 h 10.

1) La structure de l'école

L'école compte 494 élèves, répartis comme suit :

CP : 26, 24, 23, 25 total : 98

CE1/CE2 10+12 total : 22

3CE1 : 28, 30, 29 total 87

3CE2 : 28, 28, 28 total : 84

4CM1 : 25, 25, 25, 25 total : 100

4Cm2 : 26, 26, 26, 25 total : 103

L'effectif est sensiblement identique à l'année dernière.

2) Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Malgré la suppression d'un tiers des postes de maîtres spécialisés en 2008, le RASED existe toujours à ST-MANDE.

Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'IEN dans les écoles sous la responsabilité de l'IA qui a pour but de mettre en place une aide adaptée aux besoins éducatifs particuliers des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires et/ou des difficultés relationnelles ou comportementales liées aux apprentissages scolaires. Il intervient en principe de la GS au CE2 (cycle 2), et non en cycle 3.

L'aide est proposée suite à une concertation entre l'enseignant, la directrice et les membres du RASED et avec l'accord des parents.

L'équipe se compose de 3 catégories de professionnels, qui sont compétents pour les 12 écoles de ST-MANDE et 2 écoles de VINCENNES :

- le maître G ou rééducateur (Mme Lydie GODET): s'occupe des CP, CE1 et CE2 ; aide les enfants qui ont des difficultés à mobiliser leur attention et/ou ne parviennent pas à s'inscrire dans les apprentissages et/ou dans leur rôle d'élève. Elle intervient 45 minutes 1 fois par semaine sur le temps scolaire en proposant une prise en charge individuelle ou en petit groupe pour travailler sur l'estime de soi, le contrôle des émotions, les repères...) après trois séances d'observation, les parents sont consultés, puis ensuite l'enfant bénéficie de 15 à 20 séances ; un entretien avec les parents a lieu au bout de 10 séances ; à ce jour, 6 enfants sont pris en charge dans l'école.

-Le maître E (Mme Girault Delphine): s'occupe des classes de GS au CE2, avec priorité au cycle 2 ; s'adresse aux élèves manifestant des difficultés avérées à comprendre ou à apprendre en proposant, à l'aide d'autres outils que ceux de la classe, une réflexion sur les stratégies d'apprentissage en vue d'acquérir des méthodes de travail (logique, mémoire, langage, attention et perception) ; elle intervient deux fois par semaine à raison d'une heure à chaque fois ; les parents sont consultés régulièrement

- le psychologue scolaire (Martine BERGE : 01 41 74 69 52) : s'occupe de tous les niveaux scolaires ; son rôle est de conseiller et de faire le lien entre l'enfant, les parents et les différents partenaires de la communauté éducative ; Elle peut proposer des entretiens et/ou examens psychologiques ou encore conseiller aux parents une consultation extérieure (CMP, CMPP, orthophoniste, maître référant à la MDPH (Madame ASSOUS), CLIS ...), si la prise en charge ne relève pas de l'école.

Actuellement, il y a quelques demandes de prise en charge en attente, car elles ne sont pas considérées comme prioritaires.

S'agissant du cycle 3, hors du champ d'intervention du RASED, un enfant peut néanmoins être pris en charge en cas d'urgence et le réseau peut aussi contacter la famille pour la conseiller sur les démarches à suivre en cas de besoin identifié.

L'aide prodiguée ne figure pas dans le dossier scolaire de l'enfant.

3) L'aide personnalisée : bilan de milieu d'année

Contrairement au RASED, cette aide concerne les enfants en moyenne difficulté scolaire repérés au vu des résultats des évaluations. Le projet de l'école est validé par l'inspectrice.

Les cours ont commencé le 15 septembre pour le cycle 3 et début octobre pour le cycle 2. Après une période de six semaines, des réévaluations et réajustements des groupes sont faits.

Les enseignants prennent des groupes de 3 à 6 enfants aux tranches horaires 12h/12h20 et 16h45/17h30 et ne prennent pas nécessairement les enfants de leur classe.

L'aide peut être ponctuelle ou plus continue, en fonction des besoins de l'enfant.

D'après l'équipe pédagogique, elle est très profitable aux enfants.

4) Le règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'année précédente est reconduit à l'unanimité.

L'école lance un projet d'élaboration d'un règlement intérieur par un conseil d'enfants composé de 2 représentants par classe (1 titulaire et 1 suppléant, 1 garçon et 1 fille), lesquels seront élus au sein de chaque classe.

L'objectif est que les élèves établissent eux-mêmes les normes qui leur seront applicables dans des termes simplifiés et de faire le lien avec la thématique « vivre ensemble » du projet d'école ; ce Code de bonne conduite s'ajoutera au règlement actuel.

Les réunions du Conseil d'enfants sont déjà planifiées : 3 décembre 2009 : élaboration du Code ; 11 mars 2010 : élaboration des décorations de la kermesse ; 6 mai 2010 : préparation de la kermesse.

Parenthèse sur les cartes « catch » : elles sont interdites et seront en conséquence confisquées si un enfant en a sur lui (et rendues à la sortie de l'école).

Le MAPE exprime le souhait, qu'au-delà des enfants concernés, leurs parents en soient aussi informés.

Parenthèse sur les tenues des enfants : les parents doivent veiller à ce que leur enfant soit vêtu d'une tenue décente.

5) Les intervenants

- EPS : Mme Benkrik

Assistante d'Allemand : Schmidt-Ott Louise

6) Le projet d'école

Il s'agit d'une année « blanche », durant laquelle l'équipe enseignante doit établir le nouveau projet d'école pour les années 2010 à 2012.

Le « projet diagnostic » de l'école, qui doit être remis à l'inspectrice pour validation à Noël, permettra de déterminer les axes prioritaires de travail selon le projet académique (réussite, équité, solidarité) en relation avec les 7 piliers du socle commun des connaissances : notamment maîtrise de la langue et production d'écrits en français, calcul mental et résolution de problèmes en maths, points prioritaires au projet académique.

Les évaluations ont permis d'apprécier le niveau de l'école, qui est sensiblement semblable à celui de Digeon et de Tillion

Résultats aux évaluations nationales CE1

% d'élèves dont le taux de réussite est	Français	Maths
Inférieur à 33%	2,97%	1,98%
Compris entre 33%et 50%	6,93%	5,94%
Compris entre 50% et 66%	21,78%	22,77%
Supérieur à 66%	68,32%	69,31%

Résultats aux évaluations nationales CM2

% d'élèves dont le taux de réussite est	Français	Maths
Inférieur à 33%	1,08%	7,53%
Compris entre 33%et 50%	20,34%	18,28%
Compris entre 50% et 66%	21,51%	34,41%
Supérieur à 66%	56,99%	39,78%

Quant à l'avenant au projet d'école pour cette année, il conclut à la réalisation de toutes les actions, prévues en 2008-2009 : MALOJ , AEI: Monsieur DOLO et Madame FORNY préparent une pièce de théâtre qui sera présentée le 13 avril en salle des fêtes ; une intervenante viendra faire les costumes avec les enfants.

Mesdames DANIEL et NICOLAS préparent un film d'animation qui sera projeté au cinéma Le Vincennes : écriture d'un scénario et d'un « story board » avec l'aide d'une intervenante.

- Projet « école et cinéma » :concernent 13 classes; une petite exposition sera organisée à la fin de l'année sur les travaux des enfants ; le spectacle de Noël offert par la Mairie sera une

adaptation de Peau d'Ane (que les enfants auront vu au cinéma) et permettra de comparer le film et la pièce ; un intervenant proposera des ateliers autour de ce conte.

- Chorale : 3 chefs de chœur : Mesdames DUMAS, FORNY ET SCHMITT ; les rencontres de chant organisées par l'OCCE auront encore lieu cette année à VINCENNES ;

Certaines classes de CP, CM1 et CM2 sont mobilisées pour chanter le 11 novembre la marseillaise et l'hymne européen.

- Les CM1 et CM2 ont participé au MEDAC (cross et chorale) ; Madame D'HENDECOURT va écrire à l'inspection pour l'informer du « manque de place » fait dans cette épreuve aux écoles élémentaires.

- Le Marche Aux Livres d'Occasion de Jeunesse (MALOJ) aura lieu en février autour de la thématique de la lettre ; pour l'instant, 4 classes y participent.

7) L'informatique

Madame D'HENDECOURT remercie la Mairie pour la salle informatique dotée de 30 ordinateurs avec connexion Internet.

Tous les CM2 pourront ainsi passer le B2I.

2 tableaux « TNI » vont être commandés sur le budget qui sera arrêté en décembre pour être livrés au printemps à l'école. Les enseignants suivront une formation à l'inspection pour apprendre à s'en servir.

7) La coopérative

Le bilan a été fait par Madame DARAGGI, trésorière sortante.

Au 31 août 2009, le compte était créditeur de 15.249,35 €.

Les financements prévus sont les suivants : 500 euros pour la classe autonome de Madame VAN ASTEN et Monsieur DOLO, aide aux projets AEI et à l'atelier La Villette de Madame BESNARD, un abonnement à un magazine par classe, achat de matériel pédagogique pour l'aide personnalisée.

8) Les langues vivantes à l'école

L'enseignement de l'anglais est obligatoire du CP (initiation) au CM2.

Monsieur DOLO achève un cycle d'allemand cette année et a la chance de faire bénéficier ses élèves de cours de conversation dispensés par une assistante allemande.

En 2010, l'anglais ne sera plus que la seule langue enseignée à l'école.

A la fin de l'école l'élémentaire, les enfants doivent avoir atteints le niveau A1 européen

9) Activités prévues

- 3 classes de découverte : Madame FLAMAND (CM2) part à LONDRES du 20 au 27 novembre ; Mesdames FORNY et DANIEL partent au ski du 20 au 27 mars à COMBLOUX, près de MEGEVE.

- 2 voyages autonomes : Mesdames LEFEVRE et VANASTEN partent à BATZ sur MER du 6 au 10 avril (découverte du milieu marin et voile) ; Monsieur DOLO a le projet de partir à SAINT-HILAIRE en classe de mer (mécanismes du vent, char à voile) en fonction des aides et subventions qui pourront être apportées.

A une remarque d'un élu FCPE regrettant que toutes les classes d'un même niveau ne partent pas, Madame D'HENDECOURT répond qu'il n'est pas possible d'imposer à un enseignant de partir en classe découverte.

Par ailleurs, la FCPE regrette vivement que la Mairie n'ait pas proposé d'alternative à l'hébergement pour le voyage en ANGLETERRE.

La Mairie annonce qu'à la demande de la FCPE, une réunion avec les parents d'élèves et les directeurs d'école aura lieu très prochainement pour travailler ensemble sur les projets à venir.

- La kermesse : l'école remercie les parents pour leur investissement ; la 1^{ère} réunion du comité de préparation est fixée au 16 mars 2010 à 19 heures à l'école.

10) Les travaux dans l'école

- Escalier du n° 5 refait : marches vernies et bornes antidérapantes posées ;
- Suite au passage de la commission de sécurité , une fenêtre de désenfumage a été installée.
- Aménagement prévu : cloison avec le grenier en haut du n° 5)
- Toujours pas de ligne téléphonique pour Mesdames LEFEVRE et VAN ASTEN pour appeler la direction d'école ou l'infirmière en cas d'urgence ; le conseil d'école réitère sa demande d'une ligne restreinte. pour assurer la sécurité des enfants .

Il manque également une ligne téléphonique au RASED pour Mes dames Godet et Girault
Les toilettes des garçons sont à refaire ; l'occultation des fenêtres des toilettes ne tient pas (papiers arrachés) ;

- Il faudrait changer la porte du n° 1, qui est faussée ;
 - La mise en peinture de la cage d'escalier du n° 5 est demandée ;
 - Le porte-vélo va être installé dans l'année devant l'infirmerie ;
 - La question des déjections canines devant l'école n'est pas réglée .
- la FCPE demande simplement à ce que la Mairie mette un panneau « Interdit aux chiens ».

11) Questions diverses

- Le MAPE attire l'attention sur le stationnement/passage de véhicules aux abords de l'école, Rue Paul Bert (photo à l'appui). A plusieurs reprises, il a été constaté que les plots devant les écoles maternelle et élémentaire étaient baissés, de sorte que des véhicules pouvaient emprunter la rue Paul Bert ; Madame D'HENDECOURT, tenue de veiller au strict respect de l'interdiction de circuler devant l'école, sera vigilante à l'avenir.

- Le MAPE relaie les remarques et questions de parents qui demandent s'il est possible de regrouper dans un cahier d'étude les travaux faits par l'enfant pendant l'étude pour plus de lisibilité. Il est répondu que les enfants font leurs devoirs sur un cahier d'essai ou un cahier donné par l'enseignant.

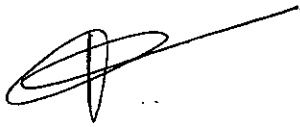
- Le MAPE et la FCPE demandent ce qu'il en est de l'information faite aux parents des élèves de CM2 (futurs 6^{ème}) de manière à ce qu'ils disposent d'un préavis suffisant pour se rendre à la réunion d'information du collège Offenbach, qui se tient en général dans les premiers mois de l'année. Un stage ayant pour thème l'harmonisation entre l'école et le collège se tiendra les 12 et 13 novembre avec les enseignants de CM2 et la principale du collège OFFENBACH.

- Le MAPE demande ce qu'il en est de la procédure lors du passage d'un élève à l'infirmerie, et des informations données aux parents : une fiche est remise à l'enfant lors de sa venue mentionnant les symptômes et les soins prodigués.

- La FCPE demande qu'un point soit fait sur la grippe A : la vaccination n'est pas obligatoire, elle s'effectue dans un centre à VINCENNES et non à l'école ; une classe a connu 3 cas groupés suspects avant les vacances, mais le préfet n'a pas ordonné la fermeture.

A 13 h, l'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé.

La Secrétaire,
Mme LEMOLTON-DUBOURDIEU



Mme la Directrice
Mme d'Hendecourt

